

« LES AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS » (APR)

13 Square Lucien Rose

35000 RENNES

WWW.amispatrimoine-rennais.org

## ASSEMBLEE GENERALE DU 4 FEVRIER 2017

### Priorités Principales après l'A.G du 30/1/16 :

#### La salle du jeu de paume « LE PELICAN », rue Saint Louis :

« Les Amis du Patrimoine Rennais » et l'association « l'Arbre Indispensable » souhaitait sa restitution dans l'aspect d'origine au XVII<sup>e</sup> Siècle ; c'est à dire – volume unique sans aucune cloison intérieure ; qui pourrait devenir une halle pour grands rassemblements, expositions etc

Le Préfet de la Région a transmis en Juillet 2012 au Ministère de la Culture une demande de Classement Monument Historique suggérée par l'Architecte des Bâtiments de France et le Conservateur des Monuments historiques à la D.R.A.C.

Pendant ce temps la Ville de Rennes conduisait un projet de « Centre petite enfance » implanté dans ce bâtiment. Elle renforcerait les cloisonnements et plus définitivement, détruirait tout un pan du mur Sud pour que puisse s'établir une communication avec une nouvelle construction qui sera « une maison de quartier » en remplacement de « la Maison du peuple » démolie au tout début de l'année 2013.

Interventions les plus significatives depuis le début de l'année 2014 :

> Le 4 Février 2014 l'association rencontre M. ERLNBACH, Directeur et M. MASSON, Conservateur des monuments historiques à la DRAC de Bretagne.

M. Erlenbach rappelle que le Jeu de Paume « Le Pélican » est l'un des 5 subsistant actuellement en France.

Les institutions patrimoniales lui accordent un très grand intérêt.

La DRAC exige que l'on préserve l'avenir. Il y aura peut-être, dans le futur, des reprises de recherches archéologiques complémentaires qui en apprendront plus sur la conformité d'origine. En conséquence, elle demande que dans l'immédiat on touche le moins possible à la structure existante ; c'est à dire les murs de pourtour et la charpente. La DRAC ne souhaite pas que dans l'immédiat, on essaie de donner à la construction, l'aspect « d'un semblant de Jeu de Paume » sans avoir suffisamment étudié ce qu'il a été exactement.

M. ERLNBACH donne lecture de l'injonction du Préfet adressée en Nov. 2013, au maire de Rennes .

Elle présente un certain nombre de préconisations en 3 options de versions remaniées, plus ou moins recommandées, du projet « Maison de quartier et centre de petite enfance » ; instamment demandées à la Ville de Rennes. Pendant très longtemps, il n'y avait pas eu de réponse... Il y avait donc blocage.

> En Avril 14, courrier à Madame APPERE, Maire, pour insister sur la nécessité de modifier le projet initial en redonnant au bâtiment son aspect intérieur à volume unique. Suggestion de déplacer le Centre de la Petite Enfance dans la nouvelle construction.

> En Avril également, début de travaux de fouilles archéologiques commandées par la Ville de Rennes.

> Le 6 Juin : Communiqué des APR dans Ouest-France reprenant ses demandes formulées à la ville de Rennes (après article relatant les fouilles en cours dans les jours précédents)

> En Septembre : Rencontre entre la Maire de Rennes et la Direction de la DRAC .

On apprend que les Fouilles archéologiques ont abouti à des constats très convaincants de redécouverte d'éléments architecturaux très intéressants.

> Le 28 Novembre, il nous est annoncé par Mme SOHIER (Conseillère Municipale déléguée au Patrimoine et à la Politique linguistique) que les plans vont être remaniés dans le sens des attentes des APR et de la DRAC.

(confirmation de cette nouvelle par le Directeur du Quartier Centre lors d'une réunion « Fabrique citoyenne » le 4 décembre dans la grande salle de réunion du lycée Emile Zola)

– En 2015, la Ville a entretenu une discrétion complète sur le sujet jusqu'à la parution d'un article dans « Ouest-France » du 9/9/15 faisant état d'une interview de M. SEMERIL, premier adjoint à la Maire de Rennes également chargé de l'Urbanisme et du développement durable ; dans laquelle il réaffirmait que l'idée du Centre Petite Enfance dans « Le Jeu de Paume » était toujours d'actualité.

– En 2016, le 19 Avril, la ville organise une réunion de présentation du projet « Nouvel Equipement de quartier centre et Avenir du Jeu de Paume » pour le Conseil de Quartier Centre... Cette description est réitérée lors du Conseil local du Patrimoine du 8 Novembre. On apprend que :

L'ensemble de l'Equipement aura une surface de 1780M2 dont 600 dans le « Jeu de Paume »

Le Jeu de Paume sera partie intégrante de la Maison de Quartier lié à des bâtiments neufs dont la construction commencera prochainement

.../...

.../...

Des fouilles archéologiques de 2012-2013 ont permis d'établir qu'il existait déjà sans doute un grand

bâtiment plus ancien dès 1584...Le Jeu de Paume actuel a été sans doute édifié dans les premières années du XVII<sup>e</sup> Siècle sous le règne d'Henri IV. Il a eu depuis, plusieurs vies :

> D'abord la période emblématique du « Jeu » sa charpente et les traces de galerie en témoignent.

> Puis transformation en Chapelle. Nouveau travail sur le pignon sud redressé.

Création du transept.

> Enfin, annexe lingerie de l'Hôpital puis Entrepôt militaire et jusqu'aux premières années du XXI<sup>e</sup> S Bureaux de la Ville de Rennes.

Il semble qu'il y avait 8 jeux de Paume avec buvettes dans ce quartier de Rennes (C'était un peu les cafés-PMU de l'époque).

En raison de l'inscription à l'Inventaire des « Monuments historiques » le 23/7/12 ;

les programmes préétablis de plans et d'affectation des locaux ont dû être réétudiés et modifiés.

La crèche pour enfants qui devait être initialement installée dans « Le Jeu de Paume » a été transférée dans les nouveaux locaux. Elle sera remplacée au rez-de-jardin, par une grande salle de réunion vers la rue et une salle de détente (activités psychomotrices) en fond.

Il y aura réalisation d'ouvrages apportant la transparence permettant de percevoir les charpentes.

Le mur des bricoles sera rétabli. La galerie des spectateurs sera matériellement réévoquée.

La galerie intérieure côté Ouest et Nord sera évoquée avec un traitement de sol différencié.

L'état « Chapelle » sera restituée par conservation du transept Est, du Pignon sud et des vestiges de lambris en sous face des rampants.

Réutilisation de l'emplacement de l'ancienne galerie au Nord pour une liaison avec l'extension.

Le mur côté Est, sera entamée par la percée nécessaire à la liaison entre « Le Jeu de Paume » et le nouvel équipement.

Fermeture de certaines ouvertures en façade Ouest pour retrouver (un peu) l'état « Jeu de paume ».

Travaux programmés entre Mai 2017 et Décembre 2018.

Mise en service de l'Equipement début 2019.

« Les Amis du Patrimoine Rennais » auraient évidemment préféré que le volume du Jeu de Paume soit totalement restitué sans plafonnements et sans cloisons mais ils ont été cependant très satisfaits du remplacement de la Crèche pour enfants par une grande salle de réunion.

Ils espèrent que des Temps de visite pour tous publics seront aménagés ; ce qui n'est pas encore envisagé dans l'immédiat.

#### « LE LAVOIR DE CHEZY »

« Les Amis du Patrimoine rennais » s'en soucient depuis 2005. A cette période ; il leur avait été écrit par M. CHARDONNET, alors adjoint à l'Urbanisme que le lavoir serait restauré à l'occasion de l'extension de l'Ecole nationale d'Architecture située à proximité immédiate. Depuis, le projet d'extension semble avoir été abandonné et la ville, propriétaire, est complètement désemparée par rapport au lavoir.

Par l'échange que nous avons eu avec le Maire, le 15 Mai 2013, nous avons compris que s'il n'y avait pas pression pour la Sauvegarde de la part des habitants, riverains, promeneurs, Office de Tourisme et des Congrès, Institutions du Patrimoine (une demande de protection était en cours d'instruction), la Ville l'aurait tout simplement détruit. Maintenant, elle ne l'ose plus.

Chance inouïe ! Malgré ce qui nous semblait désastreux depuis l'autre rive, nous avons été un peu rassurés par Amandine LANGLAIS, une jeune architecte qui, pour réaliser son travail de fin d'étude est allée dans tous les coins de l'édifice et a pris beaucoup de photos. Elle a constaté que les piliers, poutres, solives d'origine ; paraissent en très bon état et peu dégradés, ce qui n'était pas le cas du parquet et de tous les bois rapportés depuis la construction. Il faut donc que l'on fasse vite pour sauver tout ce qui peut l'être. Nous ne comptons plus les articles qui sont passés dans « Ouest-France », « Le Mensuel de Rennes », « 20 minutes », « Le Point, l'Express » (SpécialRennes)

Actions en 2014 :

> 4/2/14 : Lors d'un passage à la DRAC Bretagne, M. MASSON, Conservateur des Monuments Historiques, dit qu'il ne voit aucun avenir à sa place actuelle pour « Le Lavoir de Chezy » Il suggère d'en démonter une partie qui serait réinstallé dans les « Prairies Saint Martin lors des futurs aménagements. .../...

.../...

> 18/2/14 Rencontre APR accompagné d'Amandine LANGLAIS, architecte, avec M. FAYSSE, directeur des services techniques de la Ville de Rennes.

Malgré les observations positives d'Amandine LANGLAIS, M. FAYSSE estime que les travaux de

protection minimum seraient périlleux (étayage de la façade indispensable) et d'un coût très élevé. Il entrevoit difficilement une solution de réhabilitation sans que l'Ecole d'Architecture en soit la première partie prenante. Il pense que quelqu'en soit l'affectation, le Lavoir ne pourrait être ouvert que durant le semestre pendant lequel le chauffage n'est pas indispensable. (Avril à Octobre). Il reste très pessimiste sur la Conservation possible de ce bâtiment. Les APR déclarent qu'ils continueront de tout faire pour sauver le lavoir. M. FAYSSSE nous fait confiance « pour ne rien lâcher ».

En suivi de cet entretien, rendez-vous sollicité près de la direction de l'Ecole nationale d'Architecture.

> 14/4/14 : Rencontre avec Mme SOHIER, réélue au Conseil Municipal, déléguée au Patrimoine. Elle pense qu'il est tout à fait envisageable de réaliser des travaux de mise hors intempéries, sans pour autant, avoir auparavant déterminé un usage.

> 27/5/14 : A l'issue d'un entretien avec lui, M. SEMERIL, 1<sup>er</sup> adjoint, autorise l'APR à présenter un projet de maintenance minimale, permettant mise hors intempéries, nettoyage, pour que la vue offerte aux promeneurs sur le lè d'en face continue d'être inattendue et agréable.

> 20/6/14 : Visite du Lavoir de Chezy par l'APR accompagné d'un permanent de « Tiez-Breiz », Association d'insertion, avec Mme Ana SOHIER. Il y aurait lieu de faire un projet de restauration complète comprenant déconstruction et reconstruction. Pessimisme de la Ville de Rennes, que Mme SOHIER réexprime lors d'une rencontre avec elle le 30/8/14.

> En Septembre, le Conseil d'administration redit sa volonté de persister dans sa recherche de solutions

> Jusqu'à fin Novembre : (reprise de contact avec Tiez Breiz pour demande d'estimation sommaire du coût de travaux en différentes hypothèses et avec d'autres experts)

> 28 Novembre : La Ville de Rennes se ressaisit. Mme SOHIER, annonce qu'il faudra se concerter dès début 2015 pour envisager la possibilité d'une réhabilitation minimum, comprenant mise hors intempéries, mise en sécurité des sols, charpentes et toitures, retoilettage minimum des peintures des abords végétaux. Elle compte sur le concours de « La Fondation du Patrimoine » et sur celui d'Association(s) d'insertions par chantiers dont « Tiez-Breiz ».

> En décembre contacts avec « La Fondation du patrimoine et Tiez-Breiz ».

Actions en 2015 :

> Courrier réponse dans le Numéro de Mai 2015 à un Article du « Mensuel de Rennes » rédigé par Céline POUPELIN, Présidente.

> Rédaction d'un Texte historique sur le Lavoir pour l'Exposition « Mémoire de Saint Martin »

> Lors « d'un Café Culturel sur le Patrimoine » du 18 Septembre 2015 organisé par Rennes & Métropole ; au Musée des Beaux Arts, on apprend que l'Ecole Nationale d'Architecture est (enfin) désormais disposée à permettre un accès plus facile au Lavoir et à participer à un éventuel projet de réhabilitation. Depuis, une convention, reprenant ces intentions, aurait été signée entre l'Ecole Nationale d'Architecture et la Ville de Rennes.

> « Restitution des Etats Généraux de la Culture » le Vendredi 20 Novembre au Triangle.

Madame la Maire et l'adjoint à la Culture prennent l'engagement suivant :

« Expérimentation d'un Projet-Pilote pour la restauration du Lavoir de Chezy qui associe les élèves de l'Ecole d'architecture, les associations de protection du Patrimoine et les habitants. » (à retrouver dans brochure « Etats Généraux de la Culture - Les engagements de la Ville de Rennes ).

> Le Lavoir de Chezy a fait l'objet de propositions de 6 projets dont un déposé par les APR pour le Budget participatif 2016 de la « Fabrique Citoyenne ». L'un d'entre eux « Une Guinguette au Bord de l'eau » présenté par « L'Association Bal des Pirates » a fait l'objet de 33 commentaires. Le projet « Réhabilitation Lavoir de Chezy » a été avec 1372 voix, le deuxième parmi les 241 soumis au vote entre le 25 Février et le 6 Mars 2016. Il a été doté d'une enveloppe de 500000€.

Un groupe de suivi a été mis en place par la Ville de Rennes avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne et l'ensemble des porteurs de projets pour :

> Valider le principe d'usages partagés avec une approche temporelle d'occupation du lavoir restauré (temps universitaire/temps associatif)

> Entendre les contraintes du site, en particulier son enclavement ainsi que l'état de vétusté avancé du lavoir.

Deux réunions ont été organisées le 29 Juin 2016 et le 19 Octobre 2016

pour présentation par les Fonctionnaires habilités et l'Agence BAIZEAU Architecte

ayant été missionnée pour réaliser une étude diagnostic visant notamment à conforter et vérifier la faisabilité technique et financière des éléments de programme précédemment validés...Les orientations principales du constat sont les suivantes :

.../...

> Compte tenu du délabrement très avancé de la structure, rendant inconcevable l'entreprise d'une restauration fiable ; on privilégiera une démolition-reconstruction

à l'identique de la partie principale sans l'annexe plus basse rajouté au fil du temps.

> L'accès va être facilité aussi bien du côté du lavoir que sur la rive qui lui fait face et qui est l'endroit le plus approprié pour contempler l'ensemble du bâtiment.

> Les utilisateurs principaux des lieux seront l'Ecole d'Architecture pendant l'année universitaire et « Le Bal Pirate » organisateur de Guinguette pendant l'été.

« Les Amis du Patrimoine Rennais » ont insisté pour qu'il soit possible à des groupes (scolaires et adultes) de visiter le lavoir, si possible à toute période de l'année.

Monsieur Sémeril a déclaré lors de la réunion du 29 Juin que « La Ville veut montrer par l'exemple du Lavoir que les projets au Budget participatif sont vraiment pris au sérieux et qu'une concrétisation arrive très rapidement.